



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022**

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 octobre 2022

<b>Exposé des motifs</b>
Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 11 octobre 2022.
<b>Projet de délibération</b>
Le procès-verbal du conseil d'administration du CROUS Bourgogne Franche-Comté du 11 octobre 2022 est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 25</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 4 Contre : 0 Pour : 21

La Présidente du Conseil d'administration,

**Nathalie ALBERT-MORETTI,**  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration exceptionnel du 14 novembre 2022

<b>Exposé des motifs</b>
Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration exceptionnel du 14 novembre 2022.
<b>Projet de délibération</b>
Le procès-verbal du conseil d'administration exceptionnel du CROUS Bourgogne Franche-Comté du 14 novembre 2022 est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 25</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 4 Contre : 0 Pour : 21

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités







RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022

### Approbation du budget rectificatif n°3

#### Exposé des motifs

Le Budget rectificatif n°3 du Crous BFC a pour objet d'ajuster les dernières prévisions votées, en dépenses et en recettes, de manière à obtenir une estimation au 31 décembre la plus sincère possible.

#### EN DÉPENSES :

**Dépenses de fonctionnement** : Elles sont portées à 18 578 356 € en AE et 20 181 007 € en CP.

On note ainsi une augmentation des AE de 110 000 € pour l'enveloppe des dépenses d'entretien (nature de dépense DENT).

Ces autorisations d'engagement supplémentaires vont permettre la prolongation du marché UGAP relatif aux prestations de nettoyage des locaux.

**Dépenses d'investissement** : Elles sont portées à 4 258 905 € en AE et 6 236 915 € en CP.

On note ainsi une diminution des AE de 1,24 M€ et des CP de 3,65 M€, conséquence de l'état d'avancement des travaux.

Les plus gros décalages de paiement concernent la réhabilitation du pavillon Macon à Dijon, la rénovation du bâtiment Rousseau à Besançon ou encore les factures non parvenues de la plonge du restaurant Montmuzard à Dijon.

#### EN RECETTES :

**Recettes globalisées** : Elles sont augmentées de 1,4 M€ au BR3 et sont projetées à 43,2 M€ au 31 décembre 2022.

• + 1 373 116 € de crédits supplémentaires pour l'année 2022 suite au BR3 du Crous dont 882 789 € de financements au titre de la poursuite de la mise en œuvre du repas à 1€ à la rentrée universitaire 2022 ; 213 443 € pour les mesures d'accompagnement en faveur des étudiants et 276 884 € pour financer les effets induits en 2022 par la hausse de la valeur du point dans la fonction publique.

• + 16 219 € versé par l'agence de Services et de Paiement, organisme chargé du bouclier tarifaire, conformément au décret 2022-514 du 9 avril 2022 relatif au dispositif du bouclier tarifaire gaz.

• + 21 652 € d'autres financements publics suite à la mise à jour des subventions reçues et à recevoir d'ici le 31 décembre 2022.

**Recettes fléchées** : Elles sont diminuées de 3,16 M€ et sont projetées à 4,5 M€ au 31 décembre 2022. La baisse de ces encaissements est liée à la baisse des dépenses d'investissement puisque les appels de fonds sont demandés une fois les dépenses exécutées.

- - 2,96 M€ de financements de l'Etat fléchés.
- - 205 K€ d'autres financements publics fléchés.

Le solde budgétaire prévisionnel, initialement de – 4 075 286€, est porté à – 2 180 594 €.

En comptabilité générale, le montant des charges s'élève à 49,56 M€ et le montant des produits à 46,24 M€, soit une diminution de 1,4 M€ par rapport au BR2.

Au total, le BR3 prévoit un résultat en amélioration mais toujours déficitaire de – 3 323 560 €, l'insuffisance d'autofinancement étant en conséquence établie à – 533 720 €.

Ce projet de BR3 prévoit par ailleurs une diminution du fonds de roulement pour 1 469 798 €, le montant du fonds de roulement global étant projeté à 8 792 274 € au 31/12/2022.

#### **Projet de délibération**

Le budget rectificatif est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.

#### **Votants présents ou représentés : 25**

Ne prenant pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

La Présidente du Conseil d'administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,

Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté

Rectrice de l'académie de Besançon

Chancelière des universités



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022

### Approbation du budget initial 2023

#### Exposé des motifs

A l'issue du CA une demande d'approbation expresse sera demandée aux autorités de tutelles : • Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche • Ministère des finances Ce budget a également été présenté au service du Contrôle Budgétaire Régional.

Pour l'année 2023, le Crous de BFC a reçu une autorisation d'emplois de 611 ETPT :

- 561 ETPT sous plafond (titulaires, CDI, CDD) ,
- 50 ETPT hors plafond (contrats aidés, apprentis) sous condition de ressources financières suffisantes.

Les prévisions de dépenses de personnel s'élèvent à 24 225 332 € pour l'année 2023 soit une hausse de 3,47 % (+ 811 957 €) par rapport aux prévisions d'exécution au 31 décembre 2022

La répartition des dépenses de personnel pour 2022 est la suivante :

- 10,67 M€ pour la masse salariale des titulaires,
- 12,82 M€ pour la masse salariale des contractuels,
- 738 K€ alloués aux autres dépenses de personnel.

EN RECETTES – 47,34 M€ (-4,77 % DU BR3)

EN DÉPENSES – 49,4 M€ (+23% DU BR3 2022)

Les prévisions en dépenses d'investissement sont établies à 5,7 M€ en AE et 7,13 M€ en CP

Le solde budgétaire s'établit à – 4 869 374 €, contre -2 180 594 € au BR3 2022, soit une dégradation de plus de 2,5 M€.

Concernant la situation patrimoniale, le résultat d'exploitation est dans la même logique de dégradation que le solde budgétaire. Il s'établit à – 5 933 558 €, contre -3 323 560 € au BR3 2022.

Ce résultat, retraité des amortissements et provisions et des reprises (charges calculées), conduit à une insuffisance d'autofinancement (IAF) de – 3 143 718 €, en baisse de 2,6 M€.

Cette IAF réduite entraîne mécaniquement une diminution du fonds de roulement (FDR) au 31/12/2023 qui est ainsi estimé à 3 728 664 € (contre 8 792 274 € au BR3).

#### Projet de délibération

Le budget initial 2023 est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.

**Votants présents ou représentés : 25**


Ne prenant pas part au vote : 0

Abstention : 4

Contre : 0

Pour : 21

La Présidente du Conseil d'administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,

Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté

Rectrice de l'académie de Besançon

Chancelière des universités



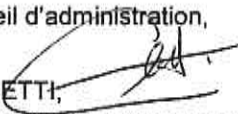
Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022**  
Approbation du contrôle interne financier

<b>Exposé des motifs</b>
<p><b>COPIL du 24 novembre.2022</b> avec M. le Contrôleur budgétaire régional, Mme la Directrice générale, Mme l'agent comptable, M. le Directeur adjoint ainsi que Mme la Responsable budgétaire.</p> <p><b>BILAN 2022</b> : Organigrammes fonctionnels de tous les services établis et mis à jour sauf SDRH Cartographie des risques réalisée pour la sous-direction achats-marchés - CSP et l'agence comptable</p> <p><b>OBJECTIFS 2023</b> : Réaliser l'organigramme fonctionnel de la sous-direction des ressources humaines Une priorité donnée aux cartographies des risques des sous-directions, pôles hébergement et restauration</p> <p><b>Prochain COPIL juin 2023</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mesurer les avancées du CICB</li><li>- Poursuivre la mise en place des plans d'actions permettant d'encadrer les risques financiers</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
Le contrôle interne financier est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 22</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22

La Présidente du Conseil d'administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022

### Sorties d'inventaire

#### Exposé des motifs

- Bien 2007-001 : logiciel Business object entrepris acquis le 26/02/2007 pour une valeur brute de 1 184,04 €
- Bien 01767 : droit logiciel starpage sur serveur acquis le 22/10/2003 pour une valeur brute de 3 322,07 €
- Bien 01486 : four combi steam acquis le 09/06/1994 pour une valeur brute de 11 989,96€
- Bien 2016-046 : HP IMC Platform logiciel gestion réseau acquis le 16/06/2016 pour une valeur brute de 2 365,70 €
- Bien 2012-013 : Logiciel d'administration des serveurs acquis le 02/03/2012 pour une valeur brute de 3 034,06 €
- Bien 2012-057 : logiciel de gestion du risque chômage acquis le 01/02/2012 pour une valeur brute de 4 855,76 €
- Bien 2013-001 : logiciel Ipswitch whatsapp 300 Devic acquis le 08/02/2013 pour une valeur brute de 2 578,58 €
- Bien 2013-021 : logiciel stardispatch pour pléiades acquis le 01/07/2013 pour une valeur brute de 1 707,89 €
- Bien 2009-031 : logiciel What's up gold standard acquis le 12/03/2009 pour une valeur brute de 1 635,10 €
- Bien 01766 : logiciel off 2003 FR MVL CD acquis le 04/12/2003 pour une valeur brute de 682,05 €

- Bien 02459 : toaster-four-pizz-armoire acquis le 21/12/2001 pour une valeur brute de 8 399,94 €
- Bien 2016-047 : veeam backup logiciel sauv + recup acquis le 13/07/2016 pour une valeur brute de 6 155,68 €

**Projet de délibération**

Les sorties d'inventaire sont soumises à l'approbation des membres du conseil d'administration.

**Votants présents ou représentés : 22**

Ne prenant pas part au vote : 0  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 22

La Présidente du Conseil d'Administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*




Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022**  
Approbation des admissions en non-valeur

<b>Exposé des motifs</b>
<p>L'agent comptable demande au conseil d'administration de bien vouloir prononcer l'admission en non-valeur de 16 créances pour un montant total de :</p> <p style="text-align: center;"><b>17 625,16€</b></p> <p><u>Plusieurs motifs à cette demande :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les poursuites à entreprendre sont trop onéreuses au vu de la dette</li><li>- le débiteur est parti sans laisser d'adresse</li><li>- le débiteur est insolvable</li><li>- les poursuites à l'étranger sont impossibles</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
<p>Les admissions en non-valeur sont soumises à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 22</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22</p>

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,   
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022

### Convention de location Li(ve) Le Creusot

<b>Exposé des motifs</b>
<p>Contrat de mise à disposition du Li(ve) au Creusot dans la limite de 80 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Coût de location de salle : 70€/demi-journée</li><li>➤ L'accès au Li(ve) se fait grâce à la carte Izly</li><li>➤ Fermeture au public au plus tard à 2h du matin</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
<p>La convention de location est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 22</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22</p>

La Présidente du Conseil d'Administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,

Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté

Rectrice de l'académie de Besançon

Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 DECEMBRE 2022

### Avenant 3 à la convention plateforme téléphonique EST

<b>Exposé des motifs</b>
<p>Dans le cadre de la gestion du dossier social étudiant, adhésion du CROUS BFC à la plateforme téléphonique inter-régionale située à Strasbourg</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Mutualiser le traitement des appels entrants avec les CROUS de Nancy, Reims, Amiens, Lille et Strasbourg. → Gestion des demandes relatives aux bourses sur critères sociaux et les aides sociales aux étudiants.</li><li>➤ Un outil fiable pour traiter efficacement 500 à 2 500 appels téléphoniques par jour</li><li>➤ Coûts calculées sur la base du nombre d'étudiants de chaque académie : 53 644 € pour BFC en 2023.</li></ul> <p>Du 1.01.23 au 31.12.23 reconduction expresse par voie d'avenant jusqu'au 31.12.24.</p>
<b>Projet de délibération</b>
<p>L'avenant à la convention plateforme téléphonique EST est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 22</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22</p>

La Présidente du Conseil d'Administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités